UNE APPROCHE TERRITORIALE: QUELS FREINS ET LEVIERS AU DÉVELOPPEMENT DE LA BIO DANS DES TERRITOIRES À ENJEU EAU / FILIERE ?

Le 5 juillet 2022, visioconférence

Ordre du jour:

1. Présentation de l'étude : territoires d'intervention et méthodologie
2. Les principales dynamiques identifiées
3. Illustration territoriale des dynamiques

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Zones d'études de référence

- Première phase du projet choix des zones
- Choix en accord avec les commanditaires
  - Zone enjeu eau
  - Zone enjeu filière
- Objectif : le panel de zones choisies doit être représentatif des spécificités régionales et du Bassin Adour-Garonne (paysage, production, filière, dynamique de développement de l'AB etc.)

Bassin Adour Garonne. Source : DREAL Occitanie

Cartographie des zones d'étude

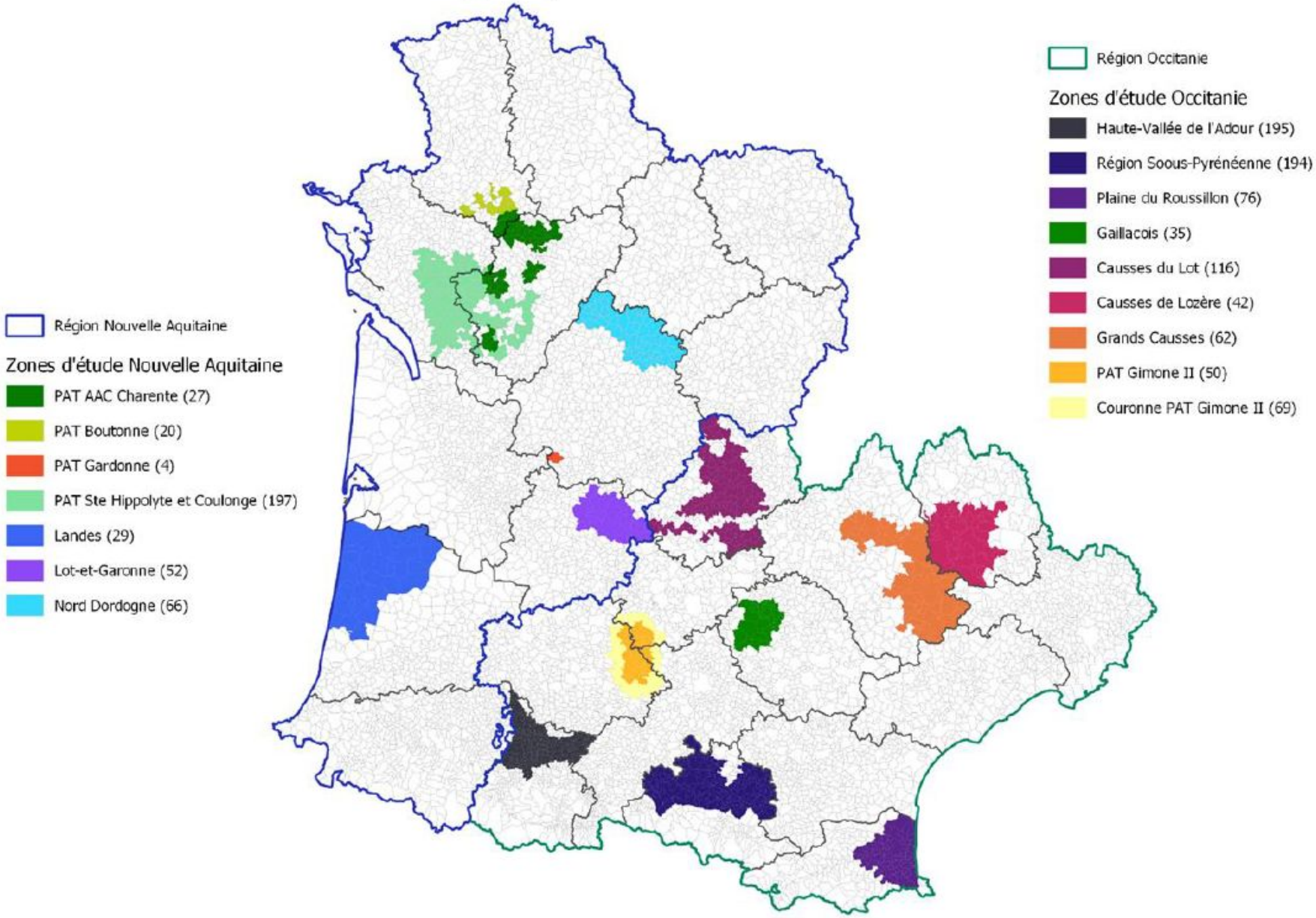

Objectifs de l'étude

- **Identifier les freins et les leviers au développement de la bio dans les zones à enjeu**
- Comprendre les **déterminants** et **dynamiques** de développement des filières bio
- Établir un **état des lieux** des filières bio dans les territoires d'étude
- Identifier des **indicateurs de développement** des filières bio

Deux échelles complémentaires d'analyse :

- **Une vue d'ensemble** régionale/bassin versant
- Une étude à **l'échelle de territoires** identifiés comme d'intérêt/prioritaires

  ⇒ de l'échelle régionale à l'échelle communale

Contexte de l'étude

Pour l'Agence de l'eau :

- Vaste territoire, 91 captages prioritaires
- **Enjeux de préservation de la qualité d'eau développer l'agriculture bio**
- Précédent à cette étude réalisé sur le bassin RMC

Pour la DRAAF:

- Vaste territoire avec fort développement bio
- Différentes dynamiques en bio
- **Volonté d'étudier l'impact des aides sur le développement de la bio**

Comment accompagner le développement de l'agriculture biologique dans sa diversité et en cohérence avec les territoires?

InterBIOcitanie

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
Association interprofessionnelle BIO régionale

Étude en 3 phases

I. **Une étude quantitative** pour comprendre les dynamiques de l'agriculture biologique :analyse de données.

II. **Une étude qualitative** pour mettre en exergue les freins et leviers qui influencent ces dynamiques : enquêtes de terrain.

III. **Synthèse** : différentes dynamiques se dégagent, influencées par des facteurs communs aux zones ou spécifiques à chacune.

Analyse quantitative

Analyse de données quantitatives 1er aperçu des dynamiques bio

- Différentes sources de données : Agence bio, SRISET, ORAB NA & O
- Données amont & aval
- Traitement des données sous forme de graphiques et de cartographies
- Aide à l'interprétation et à l'analyse des données : **COPIL territoriaux** en présence d'acteurs ressources en début d'étude, notamment avec les acteurs de l'amont (conseillers bio, animateurs de zones de captage).

Analyse quantitative

Production de données cartographiques & diagrammes d'évolution de la bio (pas de temps de 10 ans)

- Sau bio / évolution des surfaces bio / part de bio / assolement, etc.
- Cartes par type de production / nombre de producteurs / surfaces dédiées / nombre d'UGB, etc.
- Opérateurs de l'aval : type d'opérateur (transformateur, collecteur, distributeur), filières principalement concernées, etc.

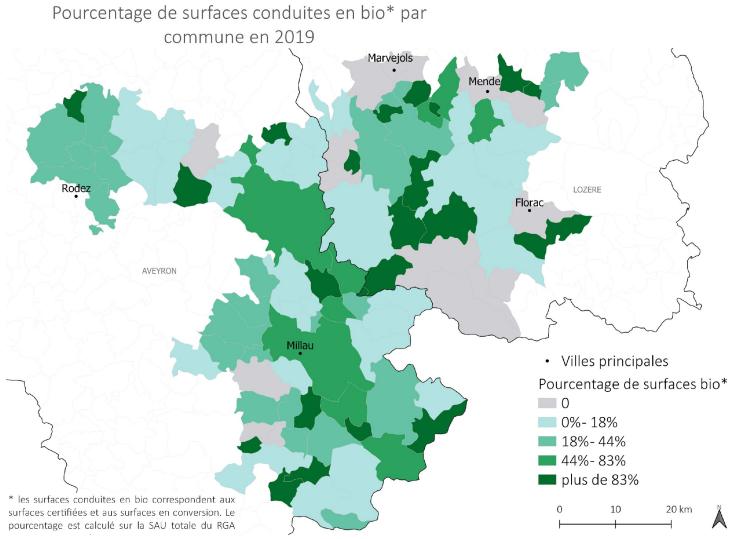

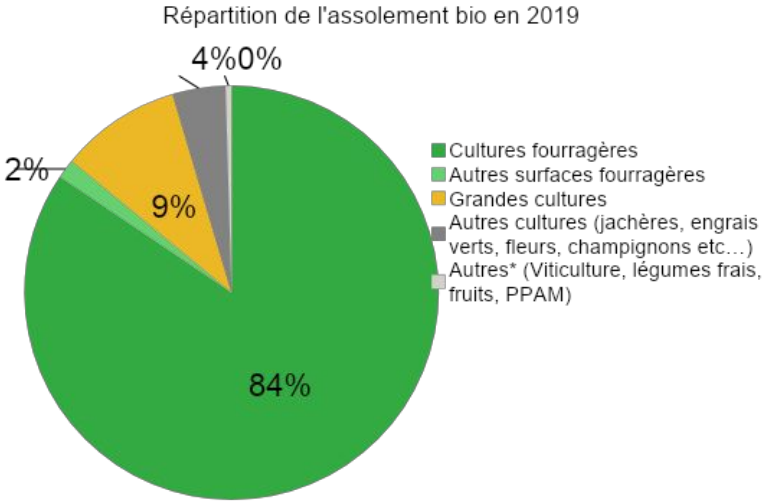

Analyse qualitative

□ Mise en exergue des freins et des leviers qui influencent les dynamiques bio

- **Compléter et expliquer les chiffres de manière qualitative**
- **S'appuyer sur les personnes ressource** (ne pas démultiplier les entretiens)
- Mise en place d'enquêtes terrain : 3 guides d'entretien semi directifs
- Analyse des données obtenues : mise en exergue des freins et des leviers.

Guide Amont	Guide Aval
- Thème 1 : Dynamiques agricoles AB sur le territoire - Thème 2 : Profils des exploitants et de leurs exploitations - Thème 3 : Fonciers agricoles sur le territoire	- Thème 1 : Intégration de la structure interrogées dans la filière AB - Thème 2 : Intégration de la structure au territoire - Thème 3 : Description du marché

Guide Territoire
-Thème 1 : Initiatives et dynamiques locales - Thème 2 : Politiques locales et valorisation de l'AB

Une personne peut répondre à 2 questionnaires :

- Ex : un producteur / conseiller bio qui va donner des informations sur les débouchés - aval.
- Ex : un collecteur qui va donner des informations sur la production et le marché.

Enquêtes territoire occitan

Territoires IBO	Amont	Aval	Territoire
Plaine du Roussillon	2	5	7
Causses de Lozère et Grands Causses	2	4	6
Gaillacois	3	1	5
Causses du Lot	/	2	4
Pat Gimone et sa couronne	/	1	4
Hautes Pyrénées	/	1	2

Au total, 50 entretiens ont été réalisés.

Territoire: acteurs de l'accompagnement agricole
Amont : producteurs, association de producteurs
Aval : transformateurs, metteurs en marché, coopératives

Enquêtes territoire néoaquitain

Zone d'étude	Catégories d'acteurs	Acteurs clés rencontrés
Ex Poitou-Charentes	11 acteurs de l'aval	5 coopératives ; 5 sociétés de collectes/transformation ; 1 syndicat de négociant
	4 acteurs de l'amont	1 agriculteur ; 2 structures d'accompagnement ; 1 syndicat des eaux
	2 acteurs territoriaux	1 collectivité de gestion de l'eau ; une agglomération
Gardonne	2 acteurs de l'aval	1 interprofession ; 1 négociant
	1 acteur de l'amont	1 structure de conseil agricole
	1 acteur territorial	1 communauté d'agglomération
Nord Dordogne	4 acteurs de l'aval	1 coopérative ; 1 groupement de producteur ; 2 transformateurs
	2 acteurs de l'amont	2 structures de conseil agricole
	1 acteur territorial	Parc Naturel Régional
Landes	3 acteurs de l'aval	3 coopératives
	2 acteurs de l'amont	1 agricultrice, 1 groupement de recherche et expérimentation agricole
Lot-et-Garonne	6 acteurs de l'aval	2 coopératives ; 2 transformateurs ; 1 groupement de producteur ; 1 société de collecte
	1 acteur de l'amont/territorial	1 directeur d'exploitation de lycée agricole

- De manière transversale, **entretien avec les chargées de mission filière d'Interbio NA**
- **Les acteurs de l'amont (conseillers bio)** ont été impliqués lors des COPIL territoires lors du lancement de l'étude.

Au total, 40 entretiens ont été réalisés.

Analyse des résultats

Mise en exergue des facteurs *de différente nature (économique, sociologique, politique, climatique, technique, etc.) :*

Freins : gêne/empêche lé développement de l'AB

Leviers : il encourage/participe au développement de l'AB

Classification des facteurs en trois catégories :

Amont / Aval / Territoire

Synthèse des résultats dans des fiches territoires :

- Présentation de la zone d'étude
- Synthèse par filière : dynamiques en cours, analyses AFOM (Atouts, faiblesses, Opportunités, Menaces).
- Complémentarité des fiches : certaines filières sont plus détaillées sur les fiches où elles sont dominantes.
- Réalisation d'une fiche méthodologie.

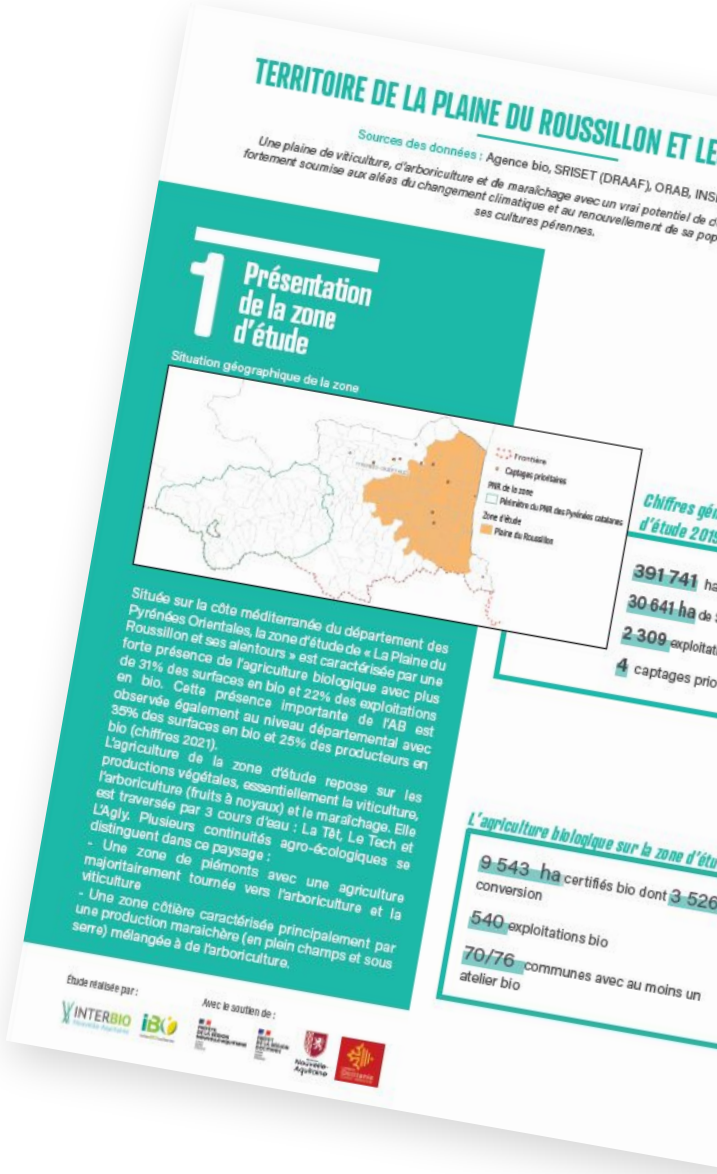

LES PRINCIPALES DYNAMIQUES IDENTIFIÉES

Exemples de facteurs d'influence sur la bio

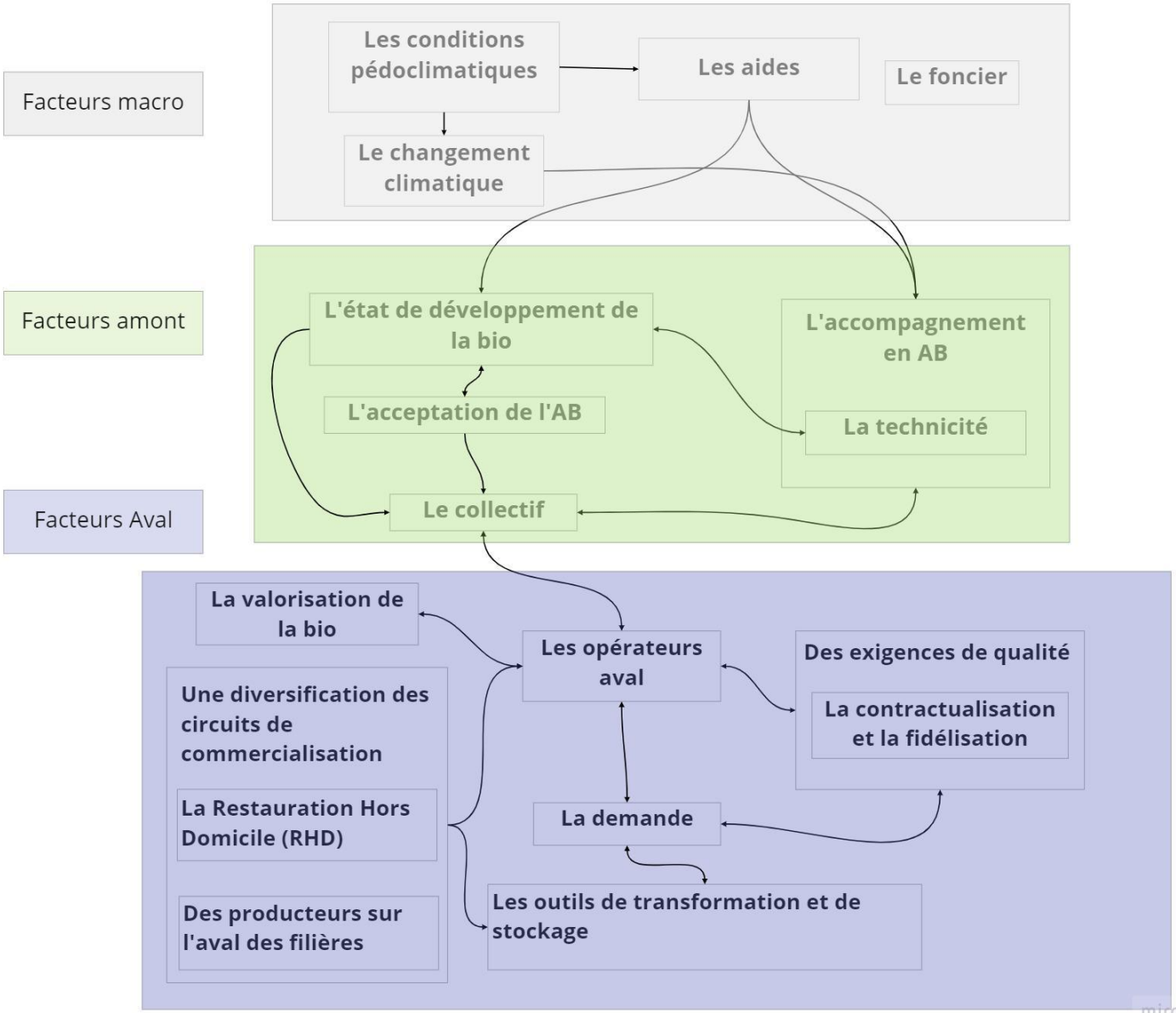

Illustrations (non exhaustives) des facteurs rencontrés

Facteurs en lien avec la nature du territoire

Les conditions pédoclimatiques
- Des conditions pédoclimatiques qui orientent les types de productions agricoles
- Des bassins de production qui accueillent du conventionnel et du bio (spécialisation des zones)
- Des variations climatiques de plus en plus marquées (changement climatique)

Ex : Territoire des Causses de l'Aveyron, de la Lozère, de Nord Dordogne :
- OC : filières ovins lait et bovins allaitants / NA : filière bovin viande.
- Zone de moyenne montagne / de côteaux avec des élevages qui permettent de valoriser les sols peu fertiles / les pentes.

Le foncier
- Disponibilité, accessibilité.

Ex : territoires de La Plaine du Roussillon, zones de Poitou-Charentes :
- OC : toutes filières confondues / NA : filières grandes cultures et vigne
- De nombreuses zones de friches directement exploitables en bio mais difficile d'accès en lien avec la pression foncière / des zones de "rétention foncière" en lien avec l'agrandissement des exploitations.

Facteurs politiques

Les aides

- Les aides PAC, un outil déterminant pour soutenir la bio (Aides à la conversion, aide au maintien (arrêt en 2022)
- Les aides à l'investissement (IAA, agriculteurs, etc.)
- Les aides à la structuration des filières (spécifiques bio ou autres)

Concerne tous les territoires et toutes les filières :

- Sur les zones étudiées les aides ont contribué à la dynamique de conversion en plus de l'accompagnement technique et de la présence d'opérateurs de l'aval bio. Les aides ont été un support financier pour consolider le passage des exploitations en bio.

Facteurs sociaux

L'acceptation du bio

- L'image perçue de la bio
- La pression sociale à se convertir
- Le soutien politique et financier pour l'AB

Territoires où la bio est encore peu implantée ou/et zones bio non historiques :
(ex OC : Grands Causses et Causses de Lozère / Ex : NA : Poitou-Charentes)

- Toutes filières confondues
- Un travail de sensibilisation à la bio est mené sur certains territoires afin de développer la bio (présence réseaux techniques bio, projets de type PAT, réalisation de visites de fermes, journées spécifiques, formations, etc.).

Le collectif

- Présence de groupes de producteurs
- Des projets menés en collectif par des structures diverses
- Des projets territoriaux qui permettent de créer un esprit collectif entre les acteurs (ex : PAT)

- La mise en place de PAT permet d'établir des diagnostics et de faire émerger des synergies entre les acteurs du territoire (Ex : Gimone, Poitou-Charentes).

Facteurs techniques

L'accompagnement bio
- Des structures d'accompagnement bio présentes
- L'accompagnement des producteurs sur l'aval de la filière
- L'expérimentation et suivi des maladies et des ravageurs
- Des besoins en références technico-économiques
- Accompagnement sur la maîtrise technique des producteurs
- Des projets qui permettent de former les acteurs
- Un accompagnement adapté à toute la population agricole du territoire (pluriactivité...)

Un accompagnement bio technique présent dans toutes les zones étudiées, avec plus ou moins de spécialisation, de moyens humains et d'interconnaissance entre les structures d'accompagnement.

- Toutes filières confondues
- Un travail de sensibilisation à la bio est mené sur certains territoires afin de développer la bio (présence réseaux techniques bio, projets de type PAT, réalisation de visites de fermes, journées spécifiques, formations, etc.).

⇒ Un facteur incontournable / indispensable au développement de la bio.

Facteurs aval

La demande
- L'équilibre entre l'offre et la demande
- L'effet de la densité de population

Concerne tous les territoires et toutes les filières.

La diversité des débouchés / des circuits de commercialisation
- Complémentarité des débouchés en circuits courts et filière longue (ex : filière viande, légumes),
- Présence d'opérateurs de l'aval, maillage territorial des outils : présence de collecteurs / transformateurs / ateliers de découpe / abattoirs / magasins / plateformes de distribution / grossistes / pôle urbains / RHD, etc.

Un maillage des opérateurs de l'aval / des outils de stockage et de transformation plus ou moins dense et historique selon les zones étudiées.

- Causses du Lot : arrivée de nouveaux opérateurs bio de l'aval pour la filière grandes cultures, a renforcé la dynamique de conversion. Présence d'outils d'abattage et de découpe pour la viande : favorise les circuits courts locaux, plébiscités par les consommateurs.
- Landes : mise en place depuis plusieurs années d'une filière légumes de plein champ (légumes industrie ou RHD) impulsée par les opérateurs de l'aval, et accompagnée par le réseau bio : a dynamisé les conversions.

Facteurs aval (suite)

La concurrence avec le conventionnel

- Concurrence bio / Labels
- Le différentiel de prix entre le conventionnel et le bio

Concerne tous les territoires et toutes les filières :

Ex filière bovins allaitants : OC : Territoire Causses du Lot, filière ovins allaitants / NA : Nord Dordogne

- La bio entre en concurrence avec certains label tel que le label Agneau fermier du Quercy / Label Rouge, IGP. Sur certaines périodes de l'année la valorisation en bio peut-être inférieure à la valorisation sous le label.

Ex. filière viticole : territoire Gaillacois / Zone Poitou-Charente - cognaçais

- Dans le Gaillacois, la bio permet de mieux valoriser la production, les prix sont plus élevés. Les différents SIQO ne viennent pas concurrencer et peuvent facilement s'additionner à la bio.
- Dans le Cognaçais la bio peine à se développer : la filière Cognac est très bien valorisée en conventionnel.

La contractualisation et la fidélisation des clients

- Planification et sécurisation des débouchés pour les producteurs, garantie d'approvisionnements réguliers pour les collecteurs / transformateurs.
- Travail lors de la contractualisation sur la répartition de la valeur (EGALIM).
- Traçabilité et identification du "local" pour le consommateur

Concerne tous les territoires et toutes les filières.

Des exigences de qualité

- Les exigences en qualité en plus de la bio
- La stratégie des marques
- Le travail sur l'ensemble de la filière
- Les exigences des professionnels / des consommateurs

Concerne tous les territoires et toutes les filières.

Ex : territoire PAT Gimone, filière Grandes Cultures :

- Certains opérateurs aval vont mettre en place des marques adossées à des cahiers des charges mieux-disants : une contrainte pour les candidats au bio.

Analyse des freins et des leviers identifiés

- **Qu'ils soient territoriaux ou a-territoriaux, les facteurs de l'aval sont les plus influents.**

- Répartition homogène entre frein/levier et territoriaux/a-territoriaux.

Analyse du nombre d'occurrences des freins et de leviers cités : extrait du tableau d'analyse.

	Freins/leviers auxquels appartiennent les exemples	Groupes d'influences des freins/leviers	Occurrence
Facteurs a-territoriaux	**Levier** : Demande de produits certifiés AB	Conjoncture du marché	15
Facteurs territoriaux	**Frein** : Peu d'opérateurs/outils sur la zone	Travail des opérateurs sur la zone	14
Facteurs a-territoriaux	**Frein** : rémunération insuffisante des agriculteurs bio	Conjoncture du marché	13
Facteurs territoriaux	**Levier** : politique locale qui favorise le développement de la bio	Orientations politiques locales	12
Facteurs a-territoriaux	**Frein** : Plus d'offre que de demande	Conjoncture du marché	11
Facteurs territoriaux	**Levier** : tissu local pour structurer la bio	Coopération entre les acteurs	9

Trois dynamiques différentes sont observées à l'échelle du bassin Adour-Garonne

Dynamique 1 :
Des zones bénéficiant d'une dynamique bio émergente, avec des filières en construction poussées par un marché économique porteur (Landes, Lot, Gaillac)

Dynamique 2 :
Des zones dans lesquelles l'agriculture biologique a des difficultés à se développer, malgré la volonté des acteurs politiques territoriaux (St. Hippolyte et Coulonges, AAC Charente, Boutonne).

Dynamique 3 :
Des zones dans lesquelles l'agriculture biologique poursuit de manière positive et diversifiée son développement historique. (Nord Dordogne, Lot-et-Garonne, Gardonne, PO, Aveyron Lozère, PAT Gimone)

Focus (non exhaustif) zone Poitou-Charentes

1 Présentation de la zone d'étude

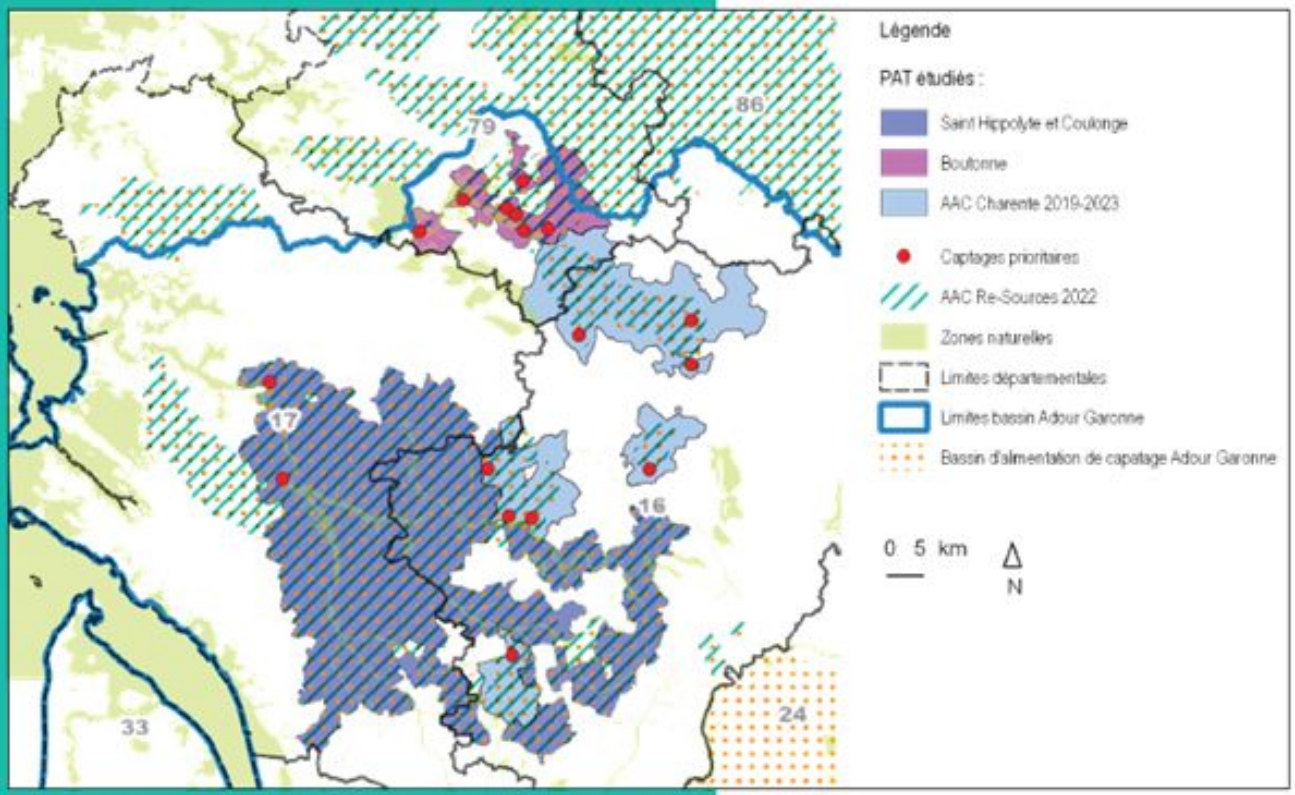

Situation géographique de la zone étudiée de Poitou-CharentesC

Zones étudiées : AAC du PAT de Saint Hippolyte et Coulonge, Boutonne et les AAC Charente. L'AAC Re-sources 2022 n'est pas entièrement compris dans la zone étudiée.

Deux filières prépondérantes : les **grandes cultures**, avec des opérateurs économiques qui agissent sur les trois sous-zones d'étude et la **viticulture** avec la production de Cognac sur Saint Hippolyte et Coulonge et les AAC Charente.

Les tendances de développement de l'agriculture biologique sont communes sur les trois zones : **développement progressif contrecarré par des filières tournées vers le conventionnel.**

Les zones d'étude

	% SAU AB de la zone	Évolution de la SAU bio par rapport à 2018 (%)	Superficie de la zone d'étude en 2019	SAU totale en 2019 (ha)	SAU bio en 2019 (ha)	Nb de producteurs bio en 2019	Nb total de producteurs en 2010 (RA)
St Hippolyte et Coulonge	3,6 %	+ 27,2 %	123 638	82 011	4 486	133 (4,3 %)	3 105
AAC Charente	4,2 %	+ 16,5 %	52 890	44 117	2 227	47 (5,1 %)	918
Boutonne	9,4 %	+ 16,8 %	10 932	8 453	1 031	13 (3,4 %)	382
Zone Poitou-Charentes	5,75 %	+ 22,5 %	187 460	134581	7 744	193 (4,4 %)	4 405

Des dynamiques relativement homogènes,
Des territoires de taille variable et qui s'entremêlent.

NB : seules les aires d'alimentation de captage du bassin versant Adour-Garonne situées dans le PAT de Saint Hippolyte et Coulonge, ont été étudiés (d'où une surface totale inférieure pour St Hippolyte, le PAT faisant 770964 ha.)

La SAU bio communale

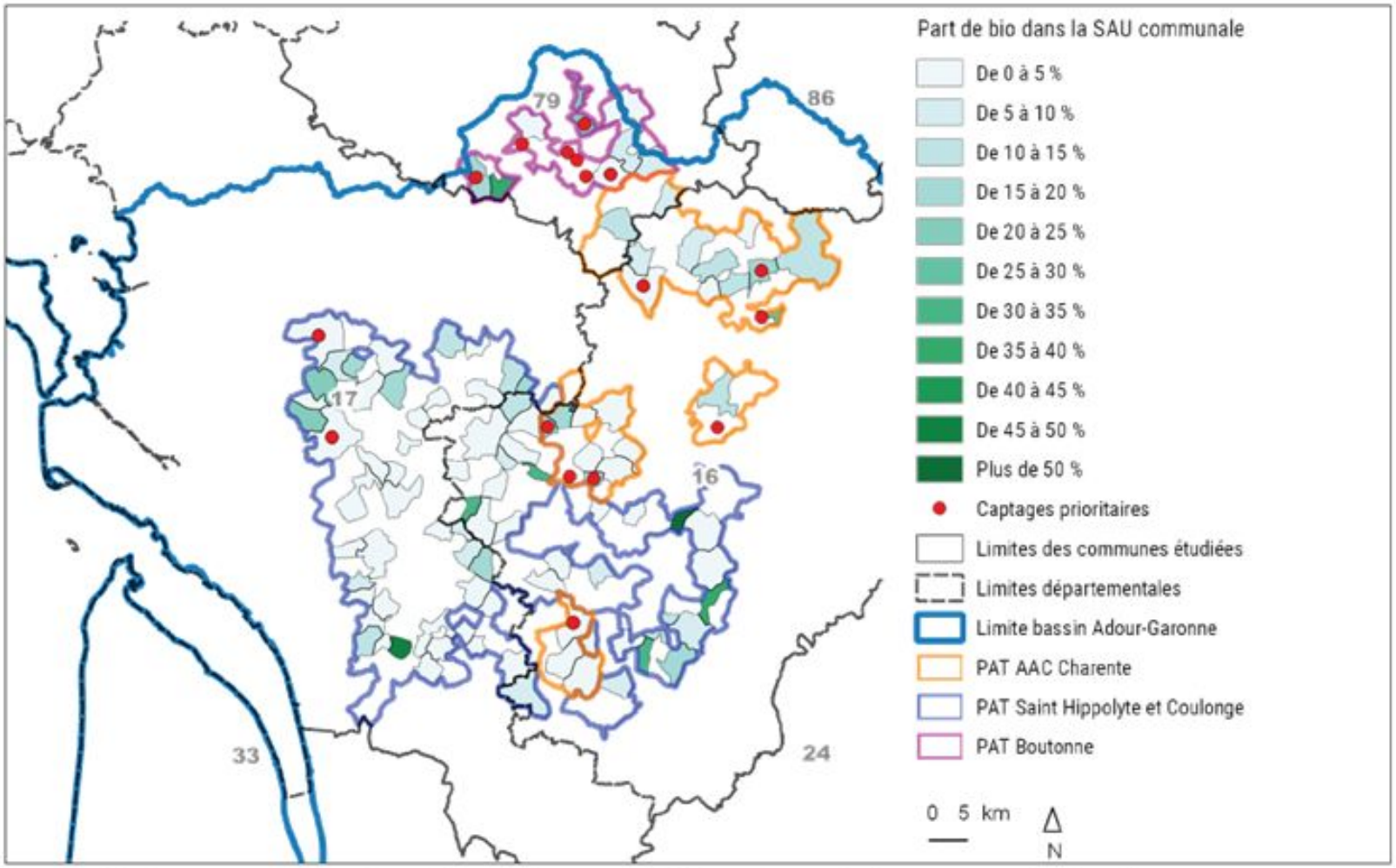

Part de la SAU bio par commune, zone Poitou-Charentes (communes du PAT comprises intégralement ou non dans les AAC).

Evolution des surfaces bio et en conversion

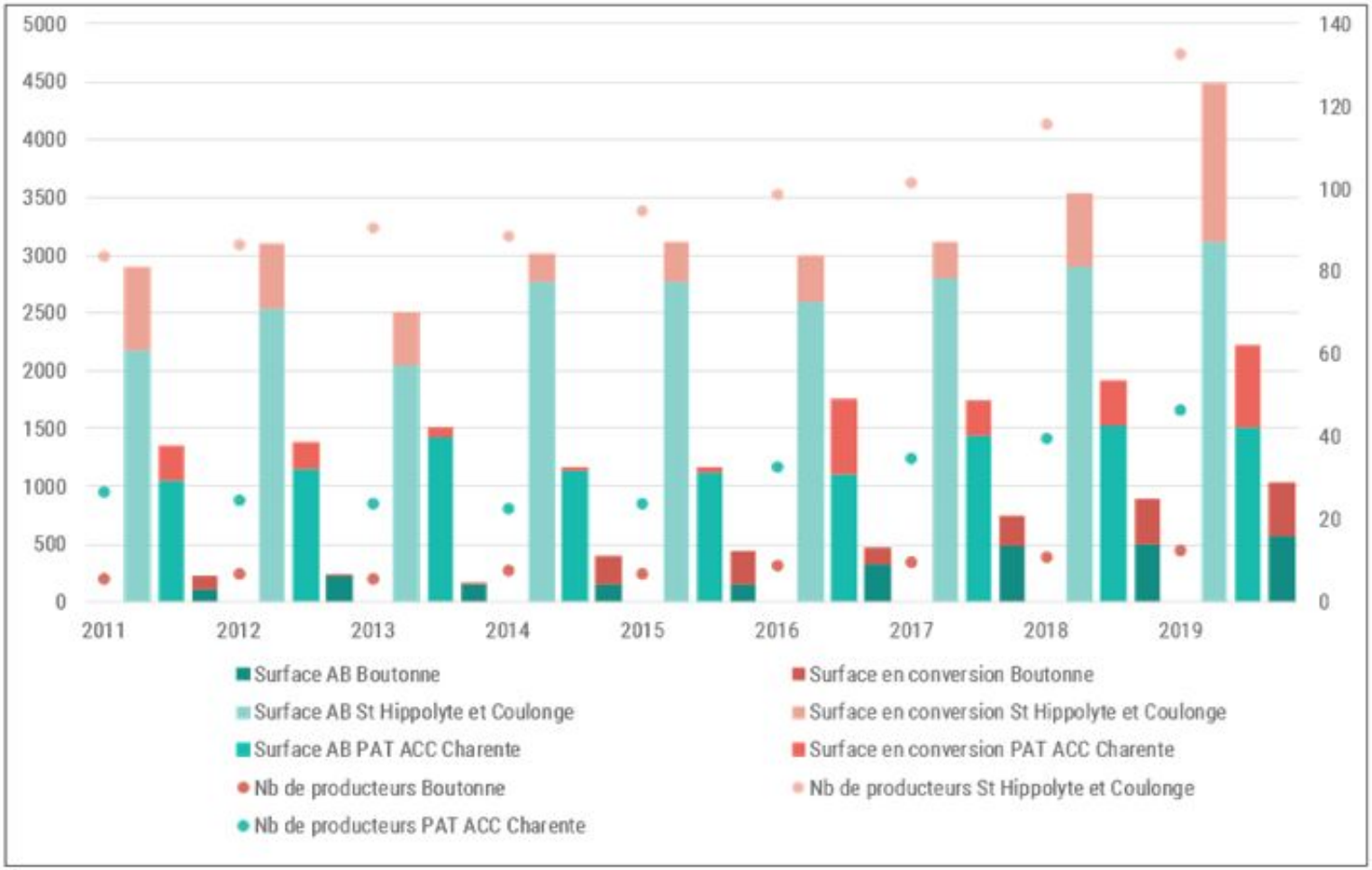

Évolution des surfaces et du nombre de producteurs sur les zones de Saint Hippolyte et Coulonge, AAC Charente et Boutonne depuis 2011.

Les surfaces bio

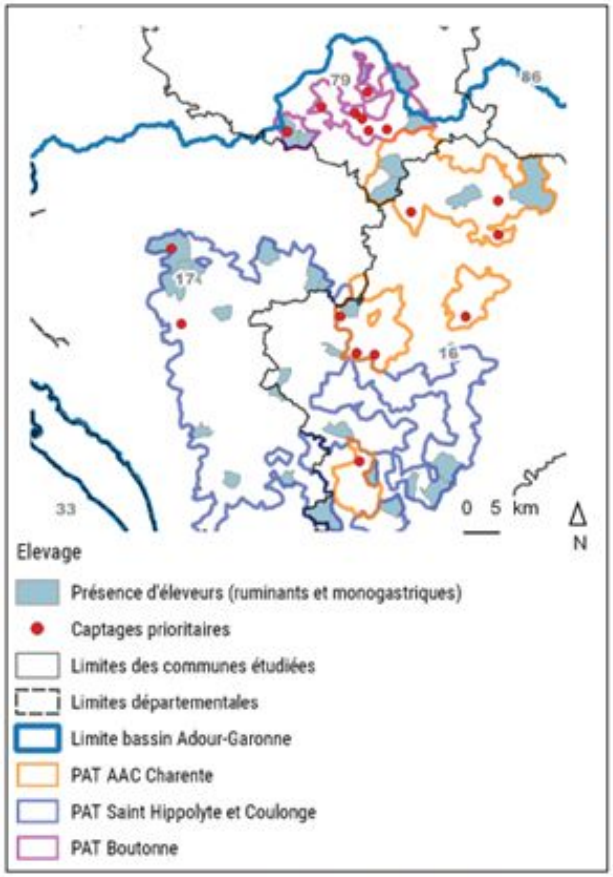

Présence d'éleveurs par commune, zone de Poitou-Charentes 2020

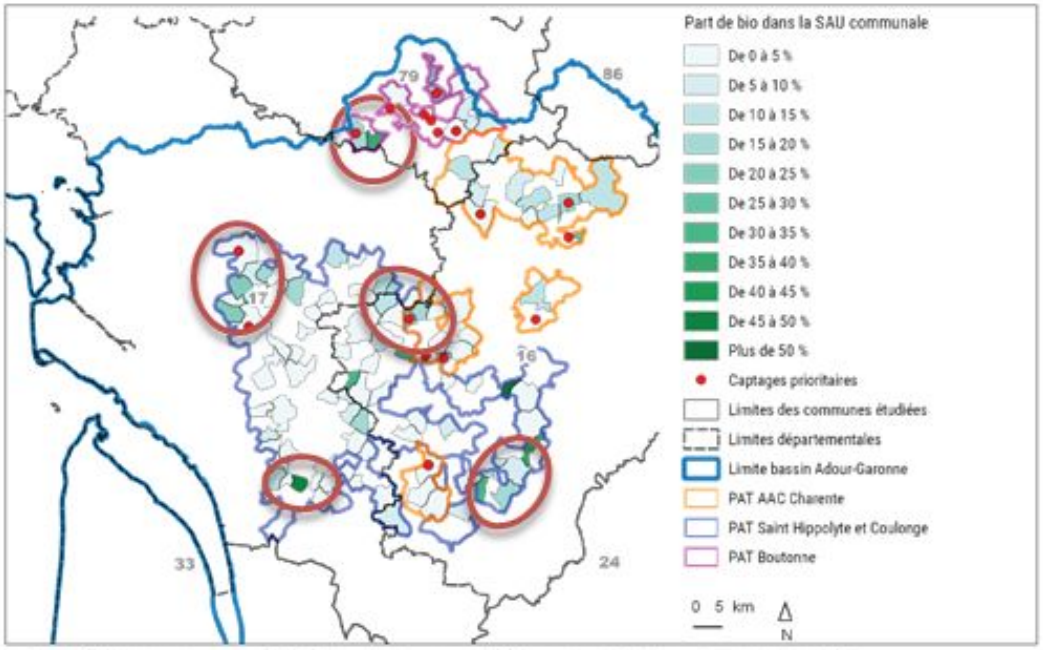

Part de la SAU bio par commune, zone Poitou-Charentes (communes du PAT comprises intégralement ou non dans les AAC).

➔ Corrélation entre forte proportion de surfaces bio et élevage extensif.

➔ Attention : face au déclin de la polyculture-élevage, on constate une évolution des surfaces végétales notamment en grandes cultures.

Les producteurs bio

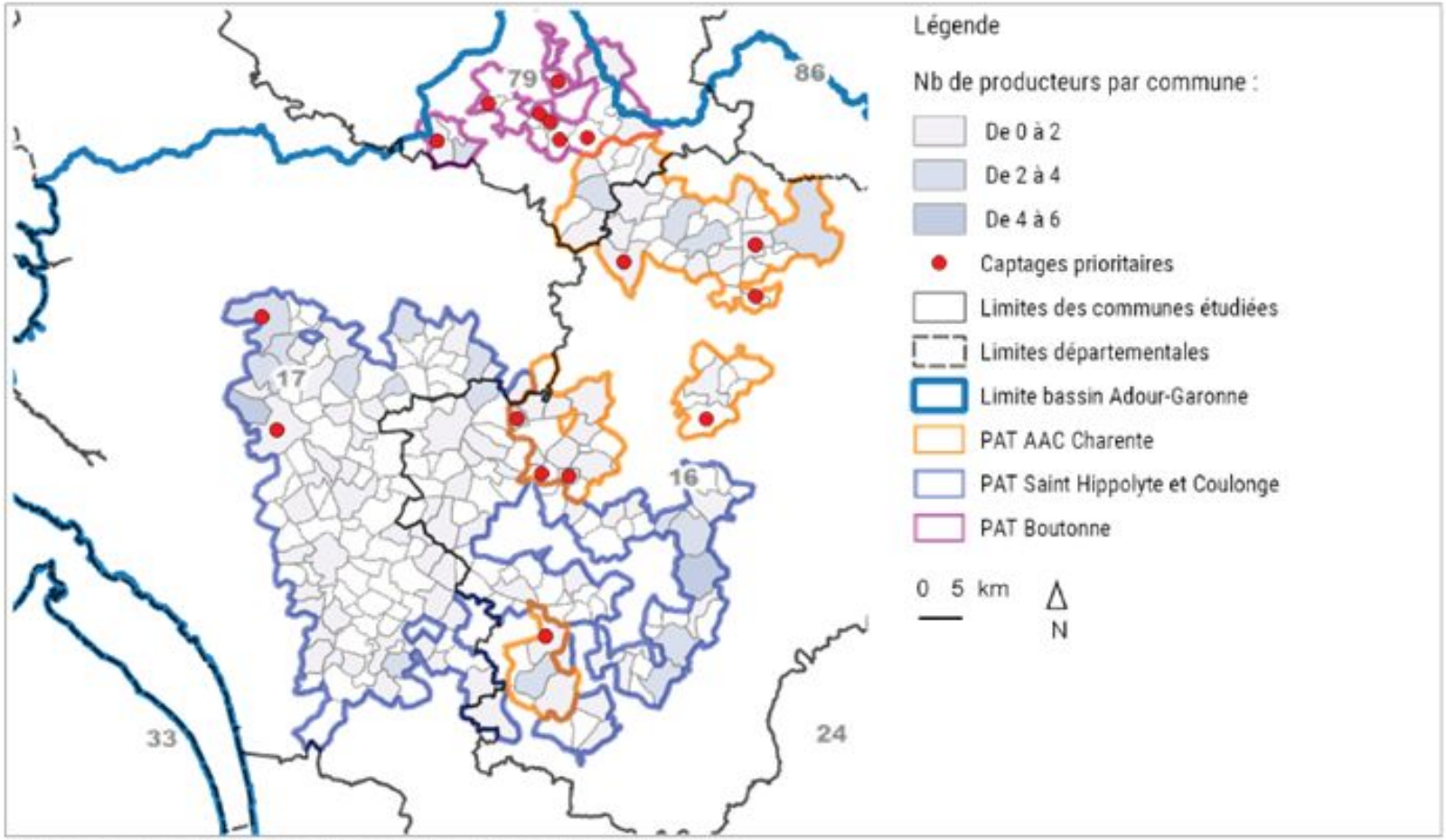

Nombre de producteurs par commune - Zone Poitou-Charentes

Les producteurs bio

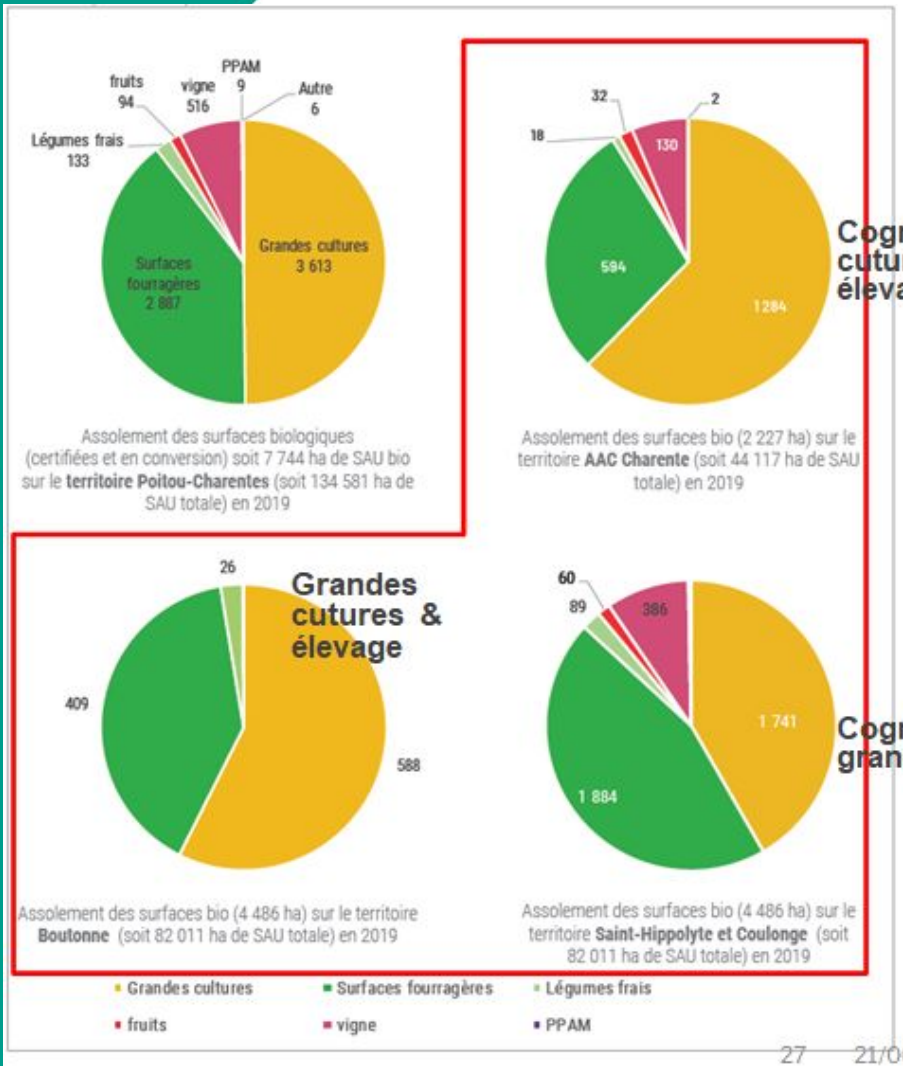

- **Des installations dans les filières dominantes**

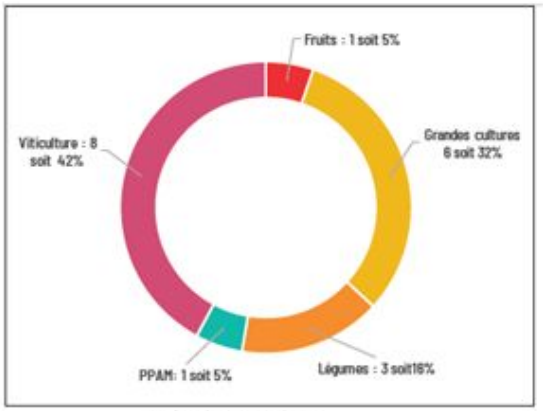

St Hippolyte et Coulonge

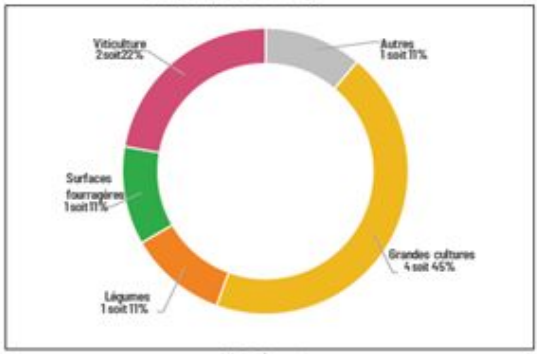

AAC Charente

L'aval de la filière pour St Hippolyte et Coulonge

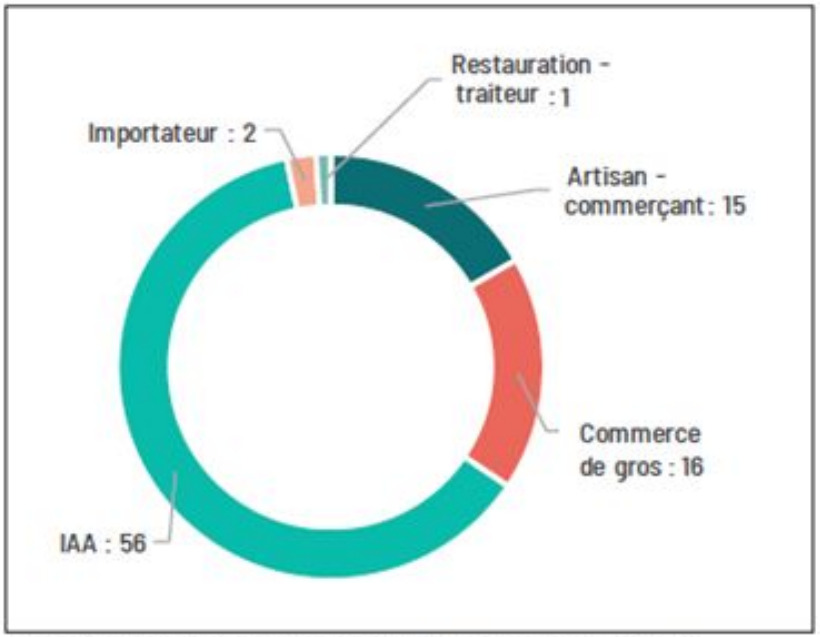

Répartition des opérateurs présents sur la zone Saint Hippolyte et Coulonge en 2021

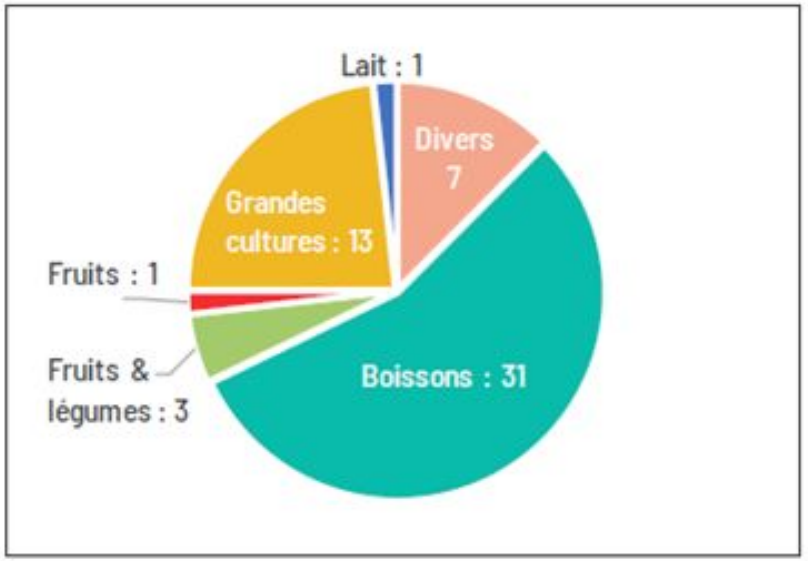

Typologie des IAA sur la zone Saint Hippolyte et Coulonge en 2021

L'aval de la filière pour les AAC Charente

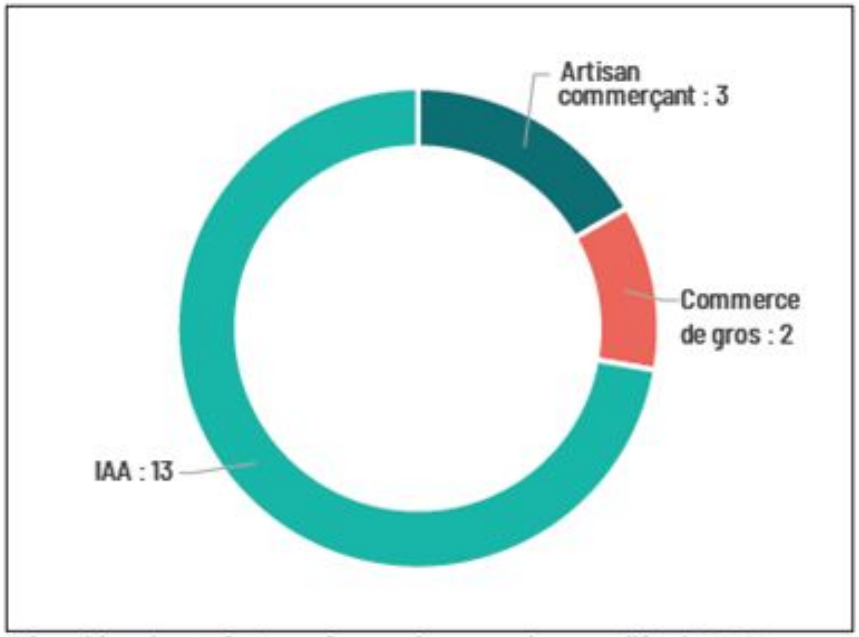

Répartition des opérateurs économiques sur la zone d'étude AAC Charente

- **Une zone aux productions plus diversifiées : élevage en Charente Limousine à l'est, grandes cultures au centre, viticulture à l'Ouest. Les IAA suivent ces tendances.**

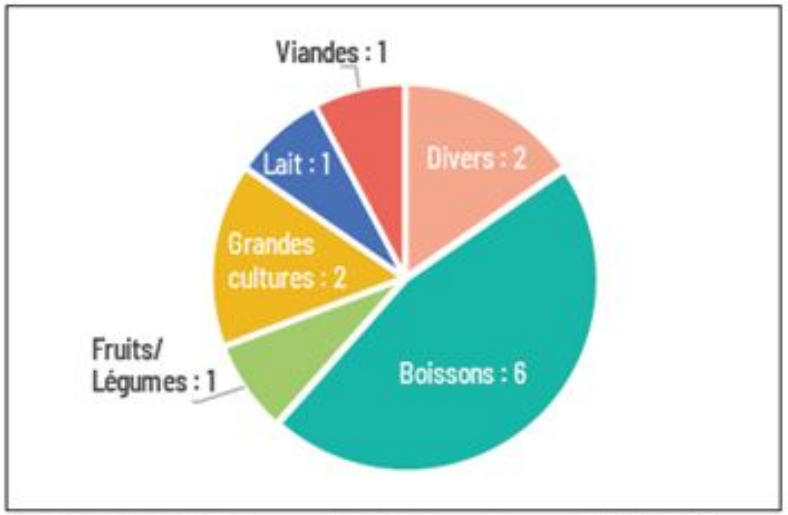

Typologie des industries agro-alimentaires sur la zone d'étude AAC Charente en 2021

L’aval de la filière pour Boutonne Amont

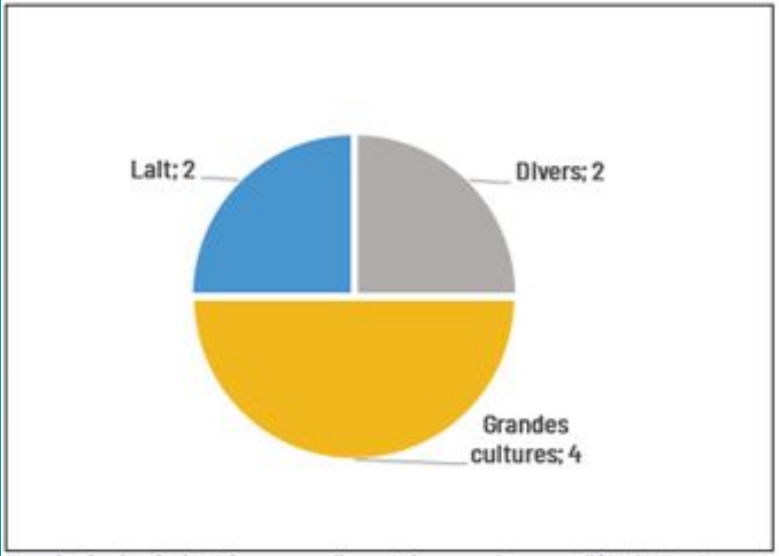

Typologie des industries agro-alimentaires sur la zone d’étude Boutonne en 2021

- **Une zone étudiée de moindre superficie aux regard des autres zones.**
- **Filière lait représentée marginalement**
- **Filière grandes cultures dominante.**

Les assolements bio et conventionnel régionaux

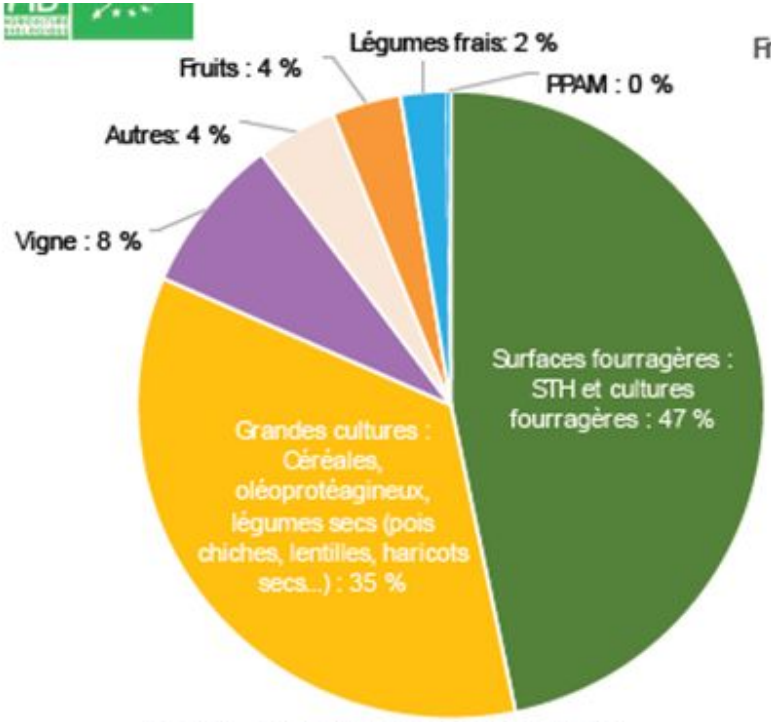

SAU bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

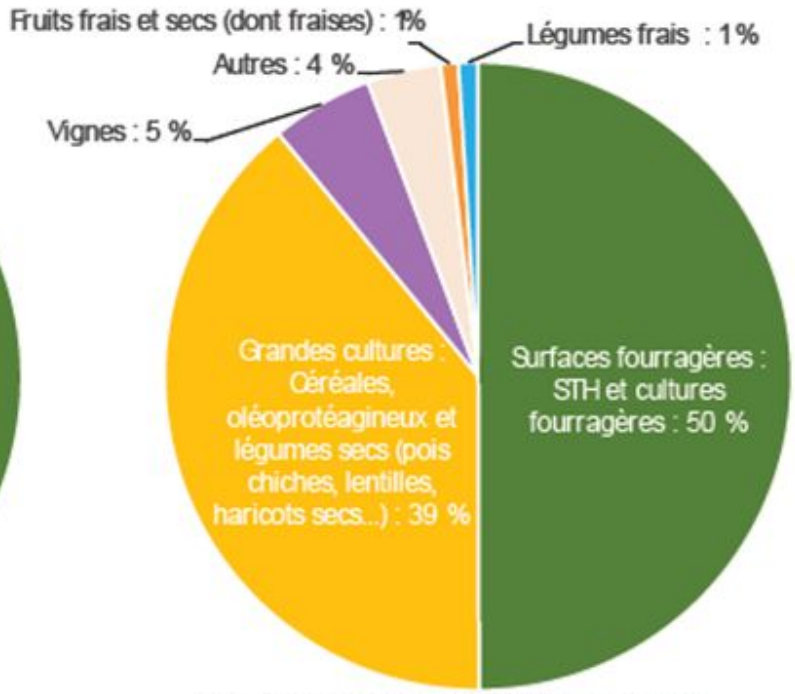

SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2020
(tout mode de production confondu)
Source : Agreste – Statistique agricole annuelle -

- **Un assolement bio régional qui suit l'assolement tout modes de production confondus : la bio suit les dynamiques locales (influence du facteur « territoire » et « aval ».**

A. Grandes cultures

Chiffres 2019	Surface certifiée AB (ha)	Surface en conversion (ha)	Surface totale bio (ha)	Part des grandes cultures dans la SAU bio	Nombre de producteurs	Évolution +%ha/2018	Évolution +%nb ferme/2018
St Hippolyte & Coulonge	772	970	1 741	39 %	62	+50 %	+17 %
Boutonne	203	385	588	57 %	11	+19,5 %	+37,5 %
AAC Charente	723	561	1 284	57 %	31	+31 %	+24 %

Filière dominante, présente dans tous les territoires.

Céréales 73 % de la sole de GCULT.

Dynamiques : agrandissement des exploitations, aussi en bio.

Attrait bio :

- Aides à la conversion.
- Présence d'opérateurs de collecte et de transformation bio / mixtes;
- Prix rémunérateur (cf. avant crise ukrainienne), moins d'intrants,
- Projets de opérateurs aval (outils)

Freins au bio :

- Concurrence avec le label HVE
- Manque d'outils dédiés,
- Un marché pas toujours favorable (baisse des prix en C2, concurrence de l'export).

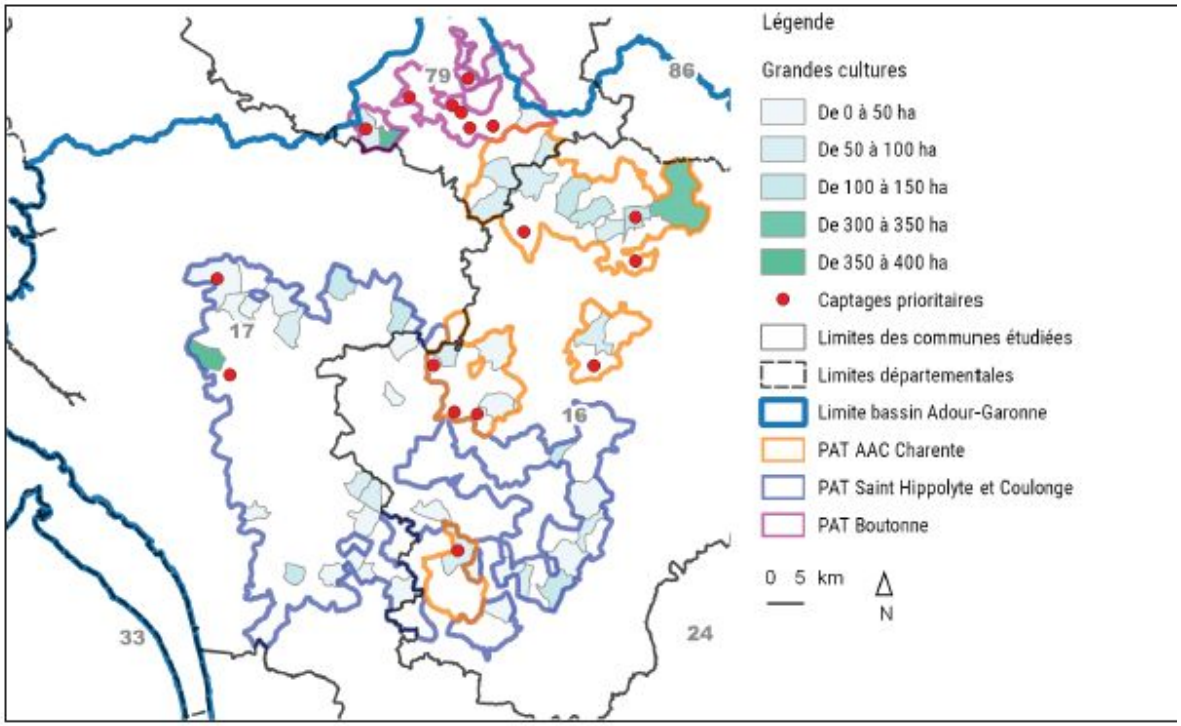

5. FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR LA PRODUCTION DE GRANDES CULTURES SUR LA ZONE POITOU-CHARENTES

Forces	Faiblesses
• Production : conditions pédoclimatiques favorables à cette production. • Production : territoire spécialisé dans les grandes cultures avec des agriculteurs ayant des compétences techniques. • Contractualisation entre les opérateurs économiques et les agriculteurs pour assurer les débouchés et réguler l'équilibre entre offre et demande. • Opérateurs économiques spécialisés dans la bio sur le territoire.	• Manque de dynamique collective/échange entre acteurs. • Difficultés techniques à produire en bio. • Complexité du passage en bio pour les exploitations mixtes. • Conversions pour des raisons économiques plus que par conviction : attention aux conversions peu durables d'un point de vue technicoéconomique. • Manque d'outils de stockage. • Opérateurs économiques historiques qui ne s'engagent pas dans la bio (marché à l'export, bons rendements, marché bio qui sature).
Opportunités	**Menaces**
• Début d'échanges collectifs. • Création de nouveaux outils dédiés au bio par les opérateurs (stockage, tri, etc.) • Forte demande en. soja bio en lien avec le changement réglementaire.	• Changement de la règlementation : diminution des demandes en C2, baisse de la demande en pois et en féverolle (complexité pour la construction agronomique des rotations culturales). • Début de concurrence entre bio et HVE. • Vague de conversion dans le nord de la France : arrivée prochaine de gros volume sur le marché. • Changement climatique : baisse de la réserve utile en eau, épisodes climatiques peu prévisibles impactant les cultures.

B. Viticulture

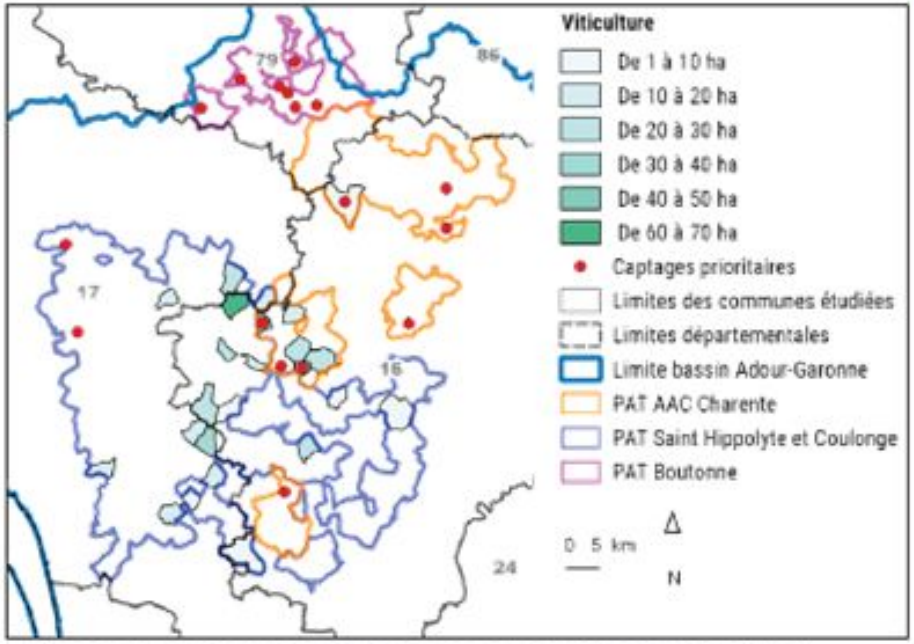

Surfaces de vigne par commune en zone Poitou-Charentes en 2019

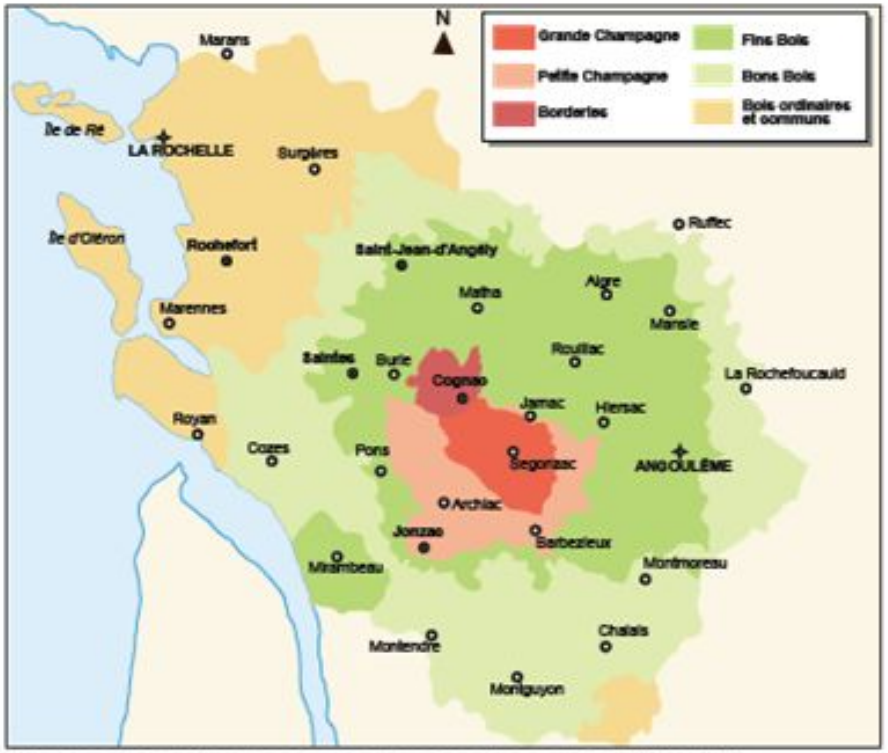

Aire de production du cognac et de ses 6 crus, Wikipédia 2021

Chiffres 2019	Surface certifiée AB (ha)	Surface en conversion (ha)	Surface totale bio (ha)	Nombre de producteurs	Évolution +%ha/2018	Évolution +%nb ferme/2018
Ste Hippolyte & Coulonge	357	28	386	43	+2,83 %	+2,4 %
AAC Charentes	125	5	130	14	+6,2 %	0 %

3. RÉTENTION FONCIÈRE ET IMPACT SUR LES AUTRES PRODUCTIONS

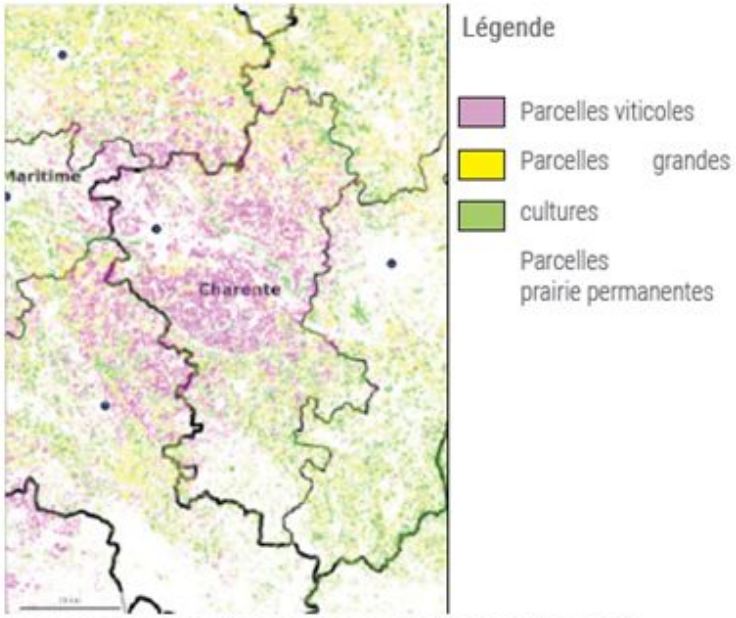

Typologie des exploitations viticoles sur le vignoble du Cognaçais, géoportail d'après RPG 2019

Filière dominante, à forte valeur ajoutée, historique.

Céréales 73 % de la sole de GCULT.

Dynamiques : rétention foncière.

Attrait bio :

- Aides à la conversion.
- Transmission de l'exploitation (réduction des fongicides / pesticides notamment).

Freins au bio :

- Mixité des exploitations
- Forte attractivité / renommée de la filière conventionnelle.
- Concurrence avec le label HVE

5. FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR LA PRODUCTION DE VIGNES BIO SUR LA ZONE POITOU-CHARENTES

Forces	Faiblesses
• Production : quelques méthodes de production bio intégrées aux pratiques conventionnelles. • Une appellation Cognac prestigieuse et règlementée.	• Production : pas d'alternative aux fongicides (excepté le cuivre). • Pas de valeur ajoutée pour le cognac bio en filière longue. • Marché : pas de débouchés en bio à l'international (hors Europe). Une concurrence avec les autres alcools de type rhum ou whisky.
Opportunités	**Menaces**
• Des viticulteurs sensibles aux techniques de productions de l'agriculture biologique. • Développer une gamme bio reconnue en impliquant les opérateurs de la filière.	• Les opérateurs économiques de la filière privilégient de plus en plus le label HVE, au détriment du bio (objectif filière 100 % HVE en 2028).

Même filière, autre dynamique: le cas de la viticulture dans la Plaine du Roussillon

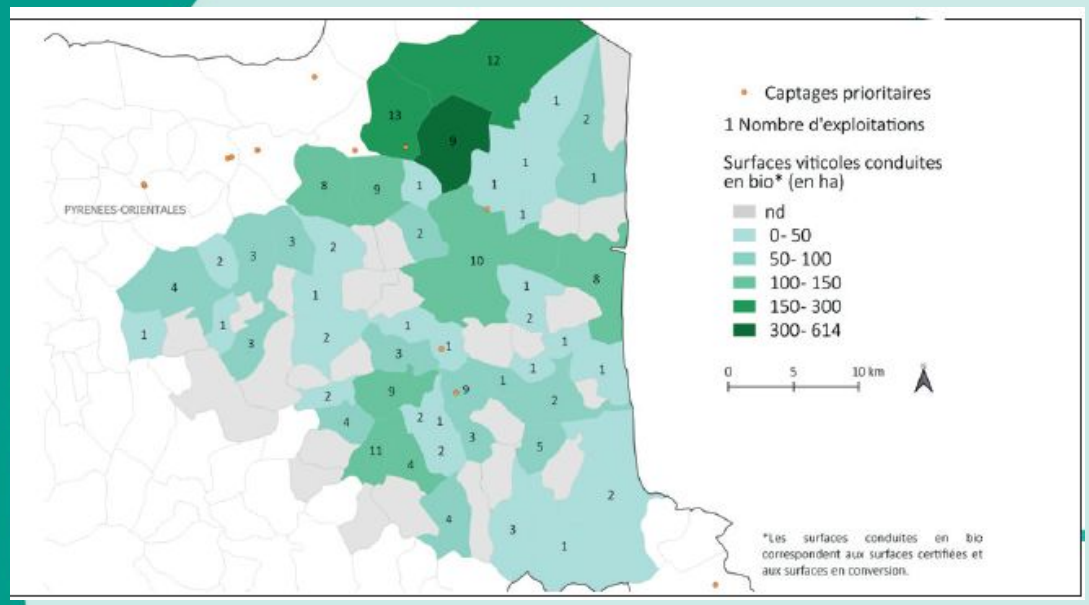

Chiffres clés bio en 2019

177 viticulteurs bio

1 682 ha viticoles bio

1 728 ha viticoles en conversion

19 commerces de gros spécialisés en viticulture

7 caves coopératives

3 industries agroalimentaires

Répartition de l'assolement bio en 2019

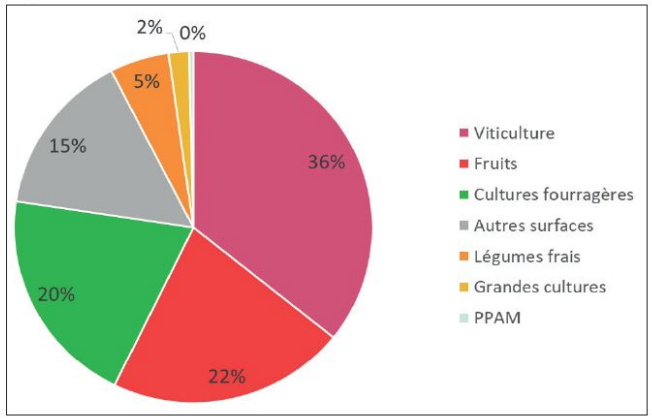

Une p**laine de viticulture**, d'arboriculture et de maraîchage avec un v**rai potentiel de développement** mais fortement soumise aux **aléas du changement climatique** et au **renouvellement** de sa population agricole et de ses cultures pérennes.

Même filière, autre dynamique: le cas de la viticulture dans la Plaine du Roussillon

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Territoire	-> Des conditions pédoclimatiques favorables aux productions végétales -> 1ère filière bio de la zone d'étude en nombre de surfaces	-	-> Une filière viticole bio qui se développe	-> Vieillissement des producteurs -> Le changement climatique qui entraine de plus en plus de gros aléas climatiques
Production	-> Des connaissances et des savoirs faire importants -> Fort accompagnement technique	-> Manque de technicité sur la gestion de l'enherbement -> Réticence pour passer la totalité des surfaces en bio -> Des investissements importants pour passer au bio	-> Les caves particulières valorisent les terres peu exploitables	-
Aval	-	-> Difficultés pour négocier les prix -> Constatation d'une faible valorisation de la bio ces dernières années	-> Une demande en vin bio croissante	-> Manque d'engagement des caves coopératives dans la bio -> Compétition entre le bio et d'autres certifications comme le HVE

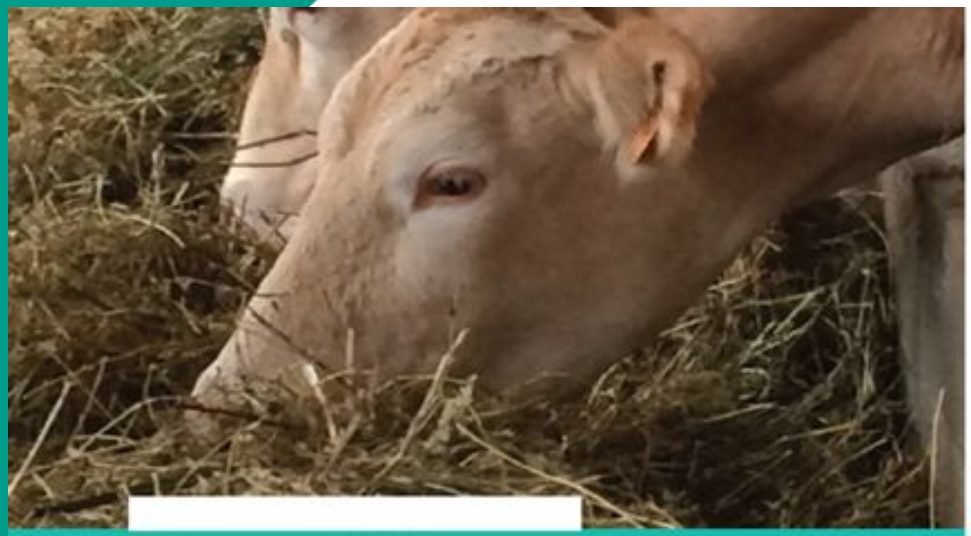

3 Filières animales

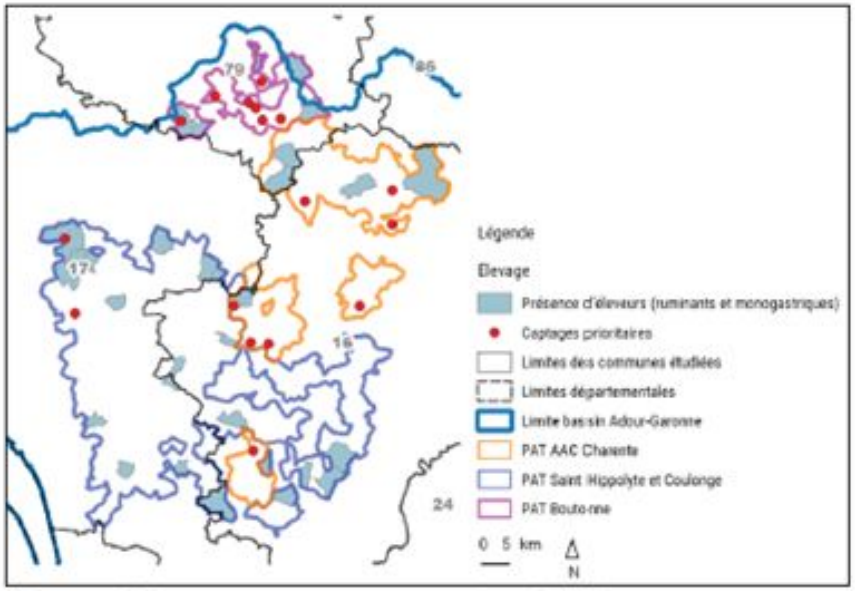

Présence d'éleveurs par commune, zone de Poitou-Charentes 2019

- L'élevage est globalement peu présent sur notre zone (surfaces de pâtures concurrencées par les grandes cultures et la viticulture plus rentables) : forte déprise de l'élevage extensif ces dernières années en général (pas spécifique au bio).
- L'élevage ruminant utilise près de 40 % de la sole bio de notre zone (fourrage) soit 2 887 ha : le développement de l'élevage ruminant bio est un levier pour augmenter la SAU bio dans les zones à enjeu eau.
- L'élevage monogastrique est davantage représenté dans les AAC Charente et à Boutonne, au nord de la zone Poitou-Charentes, et concerne 10 producteurs, principalement pour la production d'œufs.
    - Un atelier complémentaire source de diversification des revenus
    - Mixité possible
    - Nécessite peu de surface (faire impact sur l'augmentation de la SAU bio)
    - Peut inciter l'exploitation à convertir ses autres ateliers / terres en bio.

La filière bovin viande bio

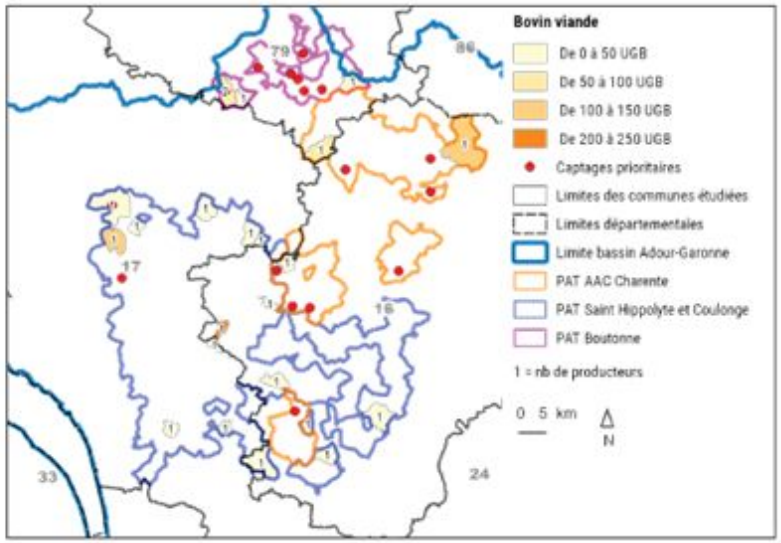

Nombre de têtes de bovin viande certifiées et nombre d'éleveurs par commune, zone Poitou-Charentes, 2019

Chiffres 2019	Têtes certifiées AB (ha)	Têtes en conversion (ha)	Têtes totale bio (ha)	Nombre de producteurs	Évolution +%têtes/2018	Évolution +%nb ferme/2018
St Hippolyte & Coulonge	964	100	1064	17	+151 %	+21,4 %
Boutonne	162	17	179	4	-12,2 %	0 %
AAC Charente	256	92	348	3	+71 %	-25 %

Filière ruminante la plus développée en bio sur le territoire : 24 producteurs et 1 591 vaches bio

Dynamiques : un marché peu porteur, des conversions en 2021 / début 2022.

Attrait bio :

- Aides CAB.
- Système de production extensif conventionnel proche du bio : facilite les conversions.
- Travail sur l'autonomie alimentaire / baisse des charges.
- Plusieurs collecteurs bio sur la zone

Freins au bio :

- Reprise des élevages existants
- Accès au foncier
- Concurrence avec le Label Rouge notamment.

FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR LES FILIÈRES BIO DE LA ZONE POITOU-CHARENTES

Forces	Faiblesses
• Un bassin de production de grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine et en France : bonnes conditions pédoclimatiques et savoir-faire des producteurs. • Un réseau bio historique bien structuré. • Des opérateurs historiques de la bio qui participent activement à la structuration des filières.	• Manque d'interconnaissance entre les différents acteurs de la bio. • Manque de connaissance des structures bio par les agriculteurs conventionnels. • Marché : importance de l'export conventionnel pour les grandes cultures et le cognac, ce qui limite les conversions bio. • Peu de possibilité pour développer l'élevage bio (concurrence foncière, faible attractivité).
Opportunités	**Menaces**
• Des collectivités qui travaillent au développement de l'agriculture biologique (notamment espaces test maraîchers, lien avec la loi EGalim pour les approvisionnements bio, etc.) • Le développement d'outils dédiés à la bio par les opérateurs économiques locaux (notamment stockage, tri, etc.). • Règlementation : fin des dérogations en bio, développement possible de la production de semences	• Transmission et reprise des exploitation : monopole des céréaliers/viticulteurs pour l'achat des terres agricoles • Concurrence avec d'autres bassins de production ayant de meilleurs rendements (ex : nord de la Loire). • Des politiques publiques qui ne soutiennent pas assez la bio (notamment fin des aides au maintien).

Même filière, autre dynamique: le cas de l'élevage dans la zone des Causses de Lozère et d'Aveyron

Répartition de l'assolement bio en 2019

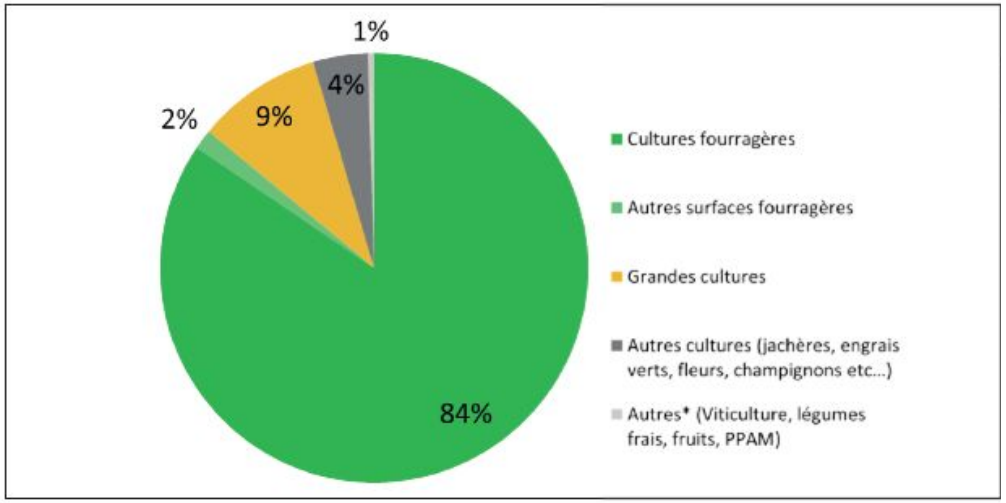

Répartition du cheptel bio en 2019 (en UGB)

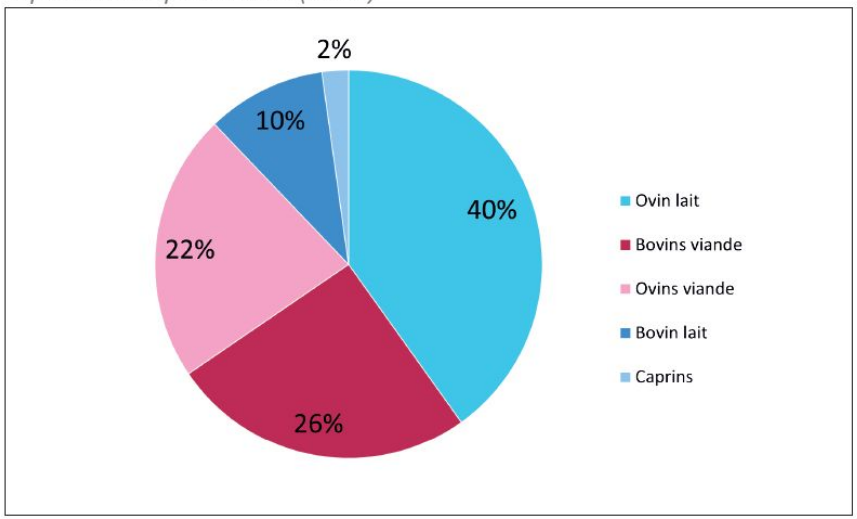

Un **territoire d'élevage à fort potentiel de développement** avec des filières laitières et viandes à **deux vitesses** de développement et de structuration face aux **difficiles équilibres des marchés** et aux changements de réglementations à venir.

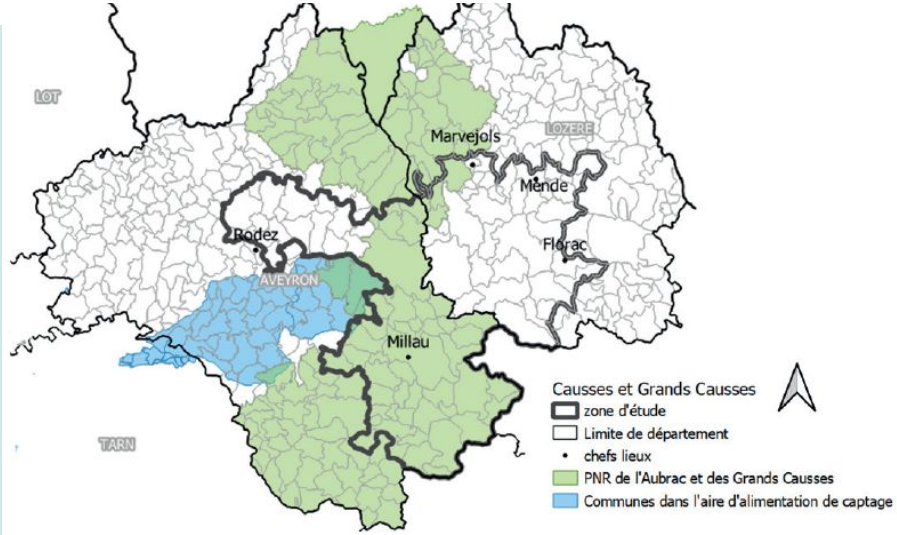

Même filière, autre dynamique: le cas de l'élevage dans la zone des Causses de Lozère et d'Aveyron

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Territoire	-	-> Une filière qui est peu structurée	-	-> Fin du programme d'aides, questionnement sur la pérennité des exploitations bio
Production	-> Des systèmes de productions conventionnels herbacés et autonomes en fourrages qui facilitent le passage à la bio -> Des systèmes de production autonomes en fourrages	-> L'engraissement des animaux est coûteux -> Peu de finition des animaux, dû aux coûts de l'aliment et au manque de valorisation	-	-> Changements climatiques qui réduisent l'autonomie des exploitations (baisse des rendements des cultures) ->Réforme du cahier des charges de la bio qui présente des contraintes économiques pour les élevages
Aval	-> Des opérateurs aval présents sur le territoire -> Collecte qui permet de balayer l'ensemble du territoire -> Des outils de transformation présents et suffisants sur le territoire (abattoirs, ateliers de découpes)	-> Des circuits de commercialisation peu diversifiés ->Beaucoup d'intermédiaires dans la filière ->Des productions peu valorisées (en bio ou en conventionnel) (jeune bovin, veaux...) -> Des prix de valorisation variables en fonction des animaux -> Des SIQO (hors AB) qui permettent de bien valoriser la production -> Un profil de consommateur bio qui consomme moins de viande	->Un marché de la restauration collective qui permet de valoriser certaines productions -> Émergence de nouvelles organisations de producteurs pour valoriser l'ensemble de la production	-> Un marché en cours de saturation (plus de producteurs que la demande) -> Une mauvaise répartition de la valeur dans la filière

En résumé, pour développer la bio, il faut:

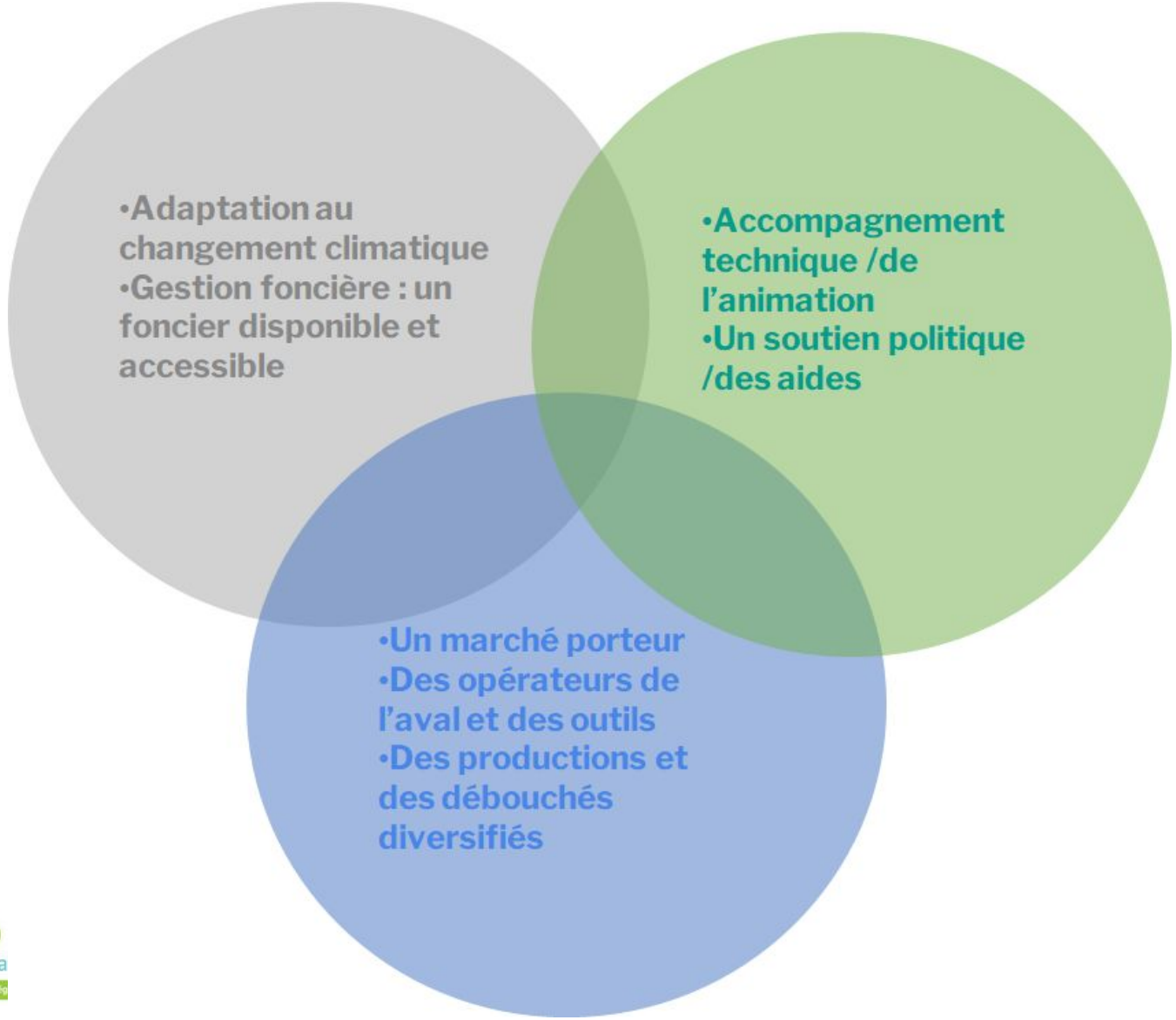

Merci pour votre attention

Les fiches territoires se trouvent :

- Pour l'Occitanie : https://www.interbio-occitanie.com/qui-sommes-nous/nos-publications/dynamiques-bio-et-territoires/
- Pour Nouvelle Aquitaine : https://interbionouvelleaquitaine.com/